



# AVIS AUX NAVIGATEURS

## PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE



### Avis N° 39/2020 - Objet : Accueil régates sur le ponton 1

**Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :**  
**En raison de l'organisation du trophée en habitable « De Charentes en Vendée » organisé par la SRR du 1<sup>er</sup> au 9 aout 2020,**

**Les escales seront interdites** sur le ponton 1 du port des Minimes, du 31/07/2020 au 06/08/2020.  
Nous demandons aux bateaux présents de se déplacer sur un autre ponton visiteur pendant cette période.

L'ensemble des autres pontons visiteurs restent disponibles.  
Merci de contacter le service Escale de la capitainerie pour obtenir un nouvel emplacement.

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront suivre scrupuleusement et immédiatement les consignes données par l'autorité portuaire.  
Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou VHF09. Nous vous remercions de votre compréhension.

**Diffusion :**

- x Plaisanciers port de La Rochelle
- x Affichage capitainerie
- x Personnel capitainerie
- x Professionnels du nautisme La Rochelle
- x Croisiéristes / bus de mer / passeur
- x Associations nautiques rochelaises
- x Ports de proximité
- x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 22 juillet 2020

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,